



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 26 avril 2018

Présidence : Mme Anuta Pichon

Objet : **Préavis n° 2018/03** – Réfection des terrains de sports extérieurs des Esserts - Demande de crédit de construction

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2018/03,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1) d'accepter le projet de réfection des terrains de sports extérieurs des Esserts ;
- 2) d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 322'000.- (trois cent vingt-deux mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 170 « Sports » et la nature n° 5060 « Mobilier, machines, véhicules et équipements », plus précisément dans le compte n° 170.5060.324 « Pluton – Rénovation terrain basket ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

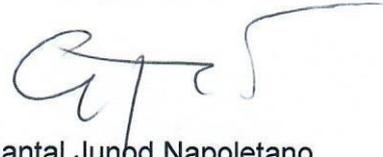
Ainsi délibéré en séance du 26 avril 2018.

La Présidente


Anuta Pichon



La Secrétaire


Chantal Junpd Napoletano